

Espins, le 4 juin 2011

L'ADSE-SN (Association pour la Défense et la Sauvegarde de l'Environnement en Suisse Normande) évolue. Eric Bourdier, le nouveau président, succède à Daniel Villeray, qui a souhaité se retirer tout en conservant une place dans l'association.

Les statuts et les buts de l'association s'élargissent: trouver une solution raisonnable à l'amélioration du réseau routier Caen Flers (RD 562), de moindre impact pour les habitants et leur environnement; promouvoir l'environnement, l'habitat et le tourisme sur les communes de la Communauté de Communes de la Suisse Normande.

Alors que se profilent des défis environnementaux considérables, le département du Calvados soutient une politique de plus en plus inadaptée. La mise en oeuvre de son principe d'une 2x2 voies (aux normes autoroutières) à moins de 25 km de tout point du territoire, au lieu de préparer notre département aux défis environnementaux et économiques du 21ème siècle, promet de l'handicaper durablement, et plus particulièrement le monde rural. Déjà, le Calvados fait partie des départements les plus exposés aux nuisances routières. La dépense énergétique en transports par habitant place la Basse Normandie au 5ème rang des régions. Quant au tissu écologique, sa fragmentation par des routes principales y est, comme partout dans le grand ouest, parmi les plus importantes de France.

La 2x2 voies aux normes autoroutières Caen-Flers promet de noircir un peu plus ce tableau. En effet, le projet du Conseil Général est inadapté aux spécificités géographiques, environnementales et économiques de la Suisse Normande:

- le coût énorme, qui pèserait sur le contribuable, serait indécent eu égard au bénéfice que pourraient en retirer les habitants concernés,
- son utilité serait réduite pour les poids lourds, qui peuvent à présent emprunter le trajet Flers-Argentan-Falaise-Caen (A88),
- elle nuirait au tourisme, car elle ne déservirait pas la Suisse Normande, mais détruirait son unité.
- elle n'apporterait pas une solution durable au principal défi qui se posera au monde rural, à savoir les déplacements inter-urbains,
- les habitants qui doivent emprunter leur automobile sur le trajet Flers-Boulon pourraient être satisfaits par un aménagement sur place plus sécurisé de la route existante (3 voies alternées), avec le contournement des villes Thury et Condé, qui permettrait de rendre la circulation plus fluide et plus rapide.

L'approche du Conseil Général du Calvados, qui vote un tracé, puis un autre, lequel sera finalement à nouveau transformé, traduit l'absence d'une véritable réflexion, adaptée aux réalités environnementales, qui irait au-delà de concepts périmés de l'aménagement du territoire. Les petites communes rurales n'ont rien à attendre de ce projet, car même les miettes de la croissance qu'on leur promet ne seront pas au rendez-vous. Alors, à quoi bon éventrer la Suisse Normande si on peut faire autrement ?

... / ...

Pour ce qui concerne la section Boulon - Thury, la position de l'association, concernant une éventuelle 2x2 voies, est la suivante: le seul besoin avéré est le contournement de Thury Harcourt, ainsi que des aménagements de sécurité. Pour le reste, une mise en 2x2 voies n'apporterait qu'un gain de 3 minutes aux automobilistes (avant qu'ils se retrouvent dans les embouteillages du périphérique de Caen). Si, au-delà de la raison, le choix devait se porter sur la 2x2 voies aux normes autoroutières (ce que nous contestons), un tracé "plateau" (voir le site de l'ADSE-SN), tout en restant très impactant sur l'habitat et l'environnement, serait moins destructeur que le tracé proposé.

Contrairement à une idée répandue, le projet n'est pas en sommeil. Le Conseil Général voudrait obtenir la Déclaration d'Utilité Publique sur un tronçon Boulon-Thury, afin d'entraîner le reste du projet. Une enquête publique est donc toujours d'actualité. En attendant, les communes potentiellement traversées se plient aux exigences des échelons supérieurs (Communauté de Communes, Conseil Général, Préfecture), sans nécessairement être convaincues du bien fondé du projet. Un tracé a été présenté aux maires en 2009, qui serait actuellement ré-examiné pour se rapprocher du tracé actuel de la RD 562. Une enquête publique a eu lieu récemment aux Moutiers en Cinglais, afin d'adapter le Plan d'Occupation des Sols de cette commune au projet.

Nous vous proposons donc de rester en contact. Pour cela, si nous ne disposons pas de toutes vos coordonnées (en particulier un mail, si vous lisez ce bulletin sur papier) contactez-nous afin que nous les enregistrions. Nous pourrons ensuite plus facilement vous informer des développements.

Il importe que tous ceux qui jugent ce projet inutilement dévastateur de l'environnement et des lieux de vie de la Suisse Normande se montrent unis pour s'y opposer. Nous y sommes déterminés.

L'ADSE-SN

Si vous ne pouvez pas nous contacter par mail ou par téléphone pour nous communiquer vos coordonnées, vous pouvez utiliser le bulletin ci-dessous, à nous retourner. Pour adhérer à l'ADSE-SN, consulter le site internet, ou nous contacter.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TELEPHONE (facultatif) : _____